



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

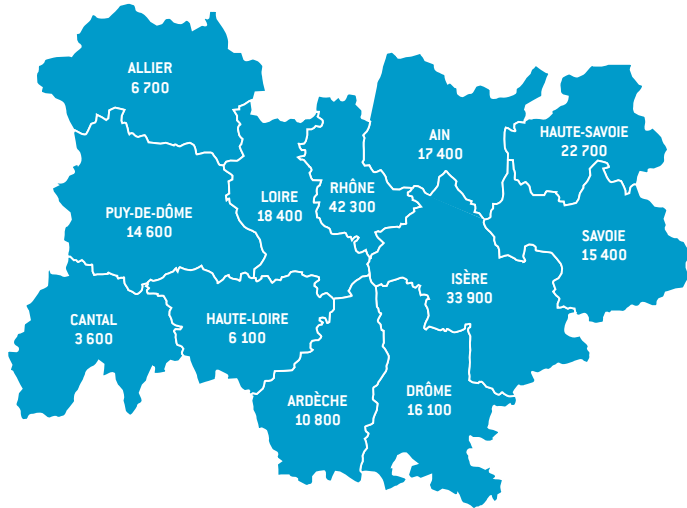
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LIVRE BLANC

VOIR LOIN, ÊTRE PROCHE

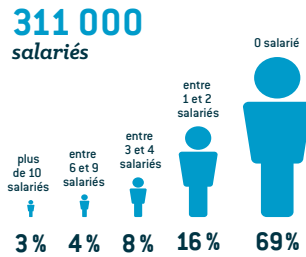
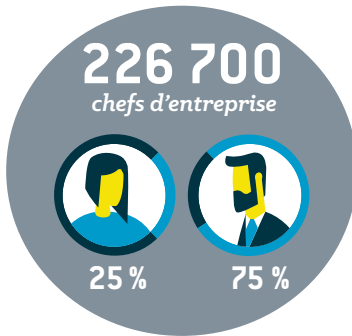
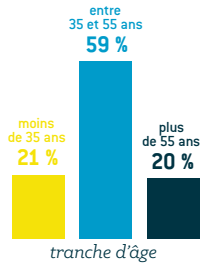
TOUTE UNE RÉGION AU SERVICE DE SES ARTISANS

Nombre d'entreprises artisanales

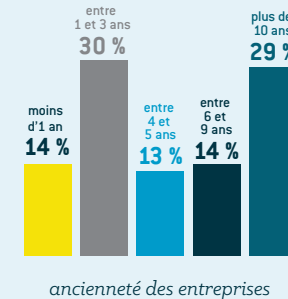
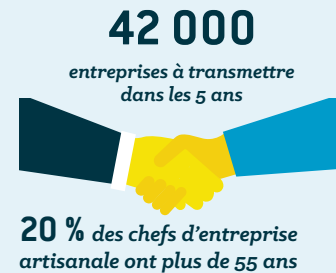
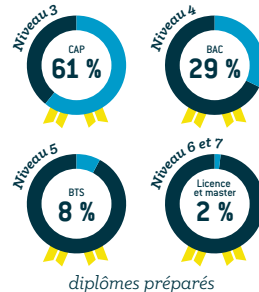
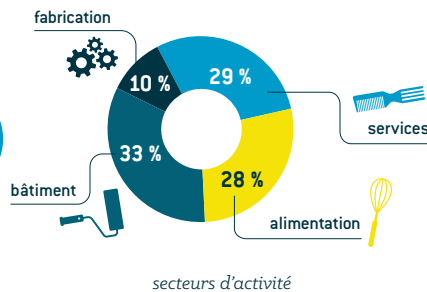
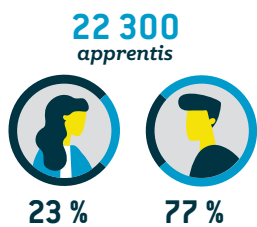
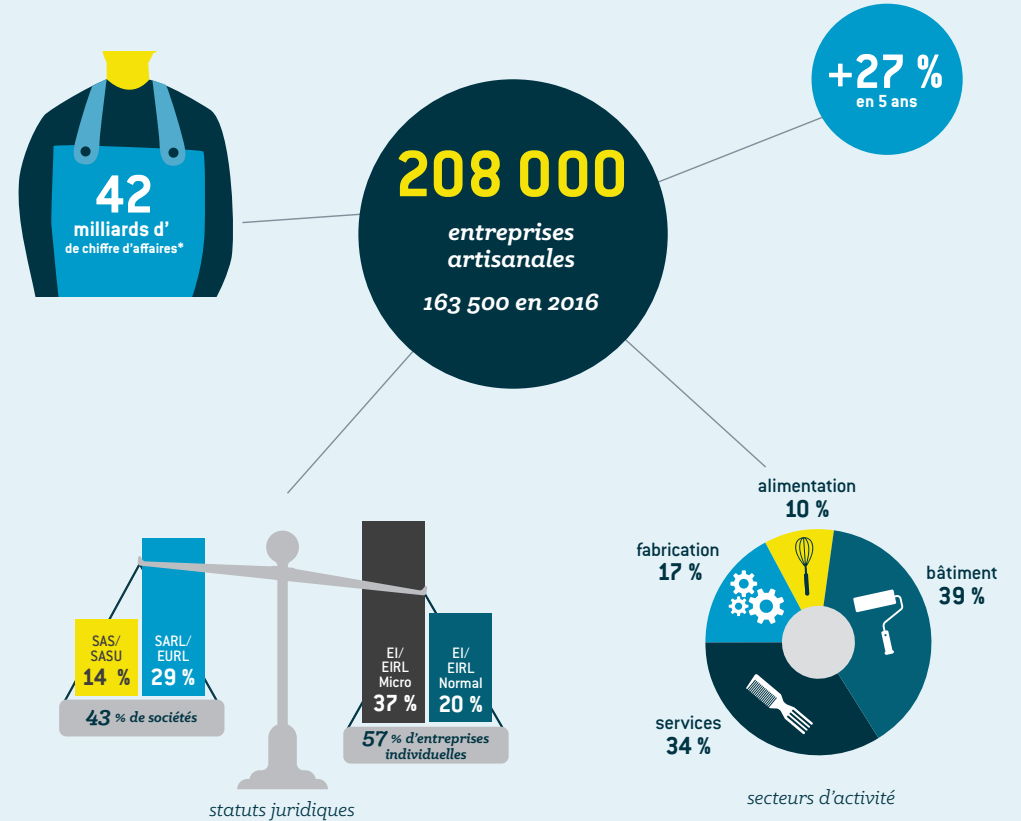


Des femmes et des hommes au service de l'entreprise

4 000 conjoints collaborateurs



L'artisanat en Auvergne-Rhône-Alpes au 1^{er} janvier 2021



nombre d'immatriculations **+ 29 700**

radiations **- 14 700**

solde 2020 **15 000**

* Estimation non actualisée au 1^{er} janvier 2021

VOIR LOIN, ÊTRE PROCHE

Régionalisée depuis le 1^{er} janvier 2021, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes se déploie pour toujours plus de proximité et de services à ses publics : collectivités, artisans, chefs d'entreprise, jeunes, apprentis. La confiance est au cœur de notre engagement, le lien tissé est le moteur de notre performance.

Pour nous, la vitalité des territoires passe par un Artisanat actif et agile.

TERRITOIRES, À VOS CÔTÉS, PLUS QUE JAMAIS

Collectivités, ensemble, nous sommes plus forts.

Avec vous, nous voulons :

- **Renforcer et pérenniser la place de l'Artisanat** dans les politiques publiques, les documents stratégiques, les dispositifs d'aides publiques.
- **Faire de l'Artisanat un des principaux leviers de l'attractivité des territoires**, du développement économique, de l'emploi et de l'avenir post-COVID.
- **Consolider le rôle de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes en tant qu'interlocuteur et « porte d'entrée »** privilégiés de l'action de la Région, des Départements et des territoires à destination des artisans.
- **Inscrire des propositions de l'Artisanat et de l'économie de proximité dans le CPER 2021-2027** et tous les documents contractuels départementaux.
- **Accentuer l'orientation des plans de relance (régionaux, départementaux, de l'ensemble des autres collectivités) vers les entreprises artisanales**, leur dédier des financements supplémentaires, prévoir une plus grande simplification des dispositifs.

4 MISSIONS GUIDENT NOTRE ACTION

Défendre et servir les intérêts multiples (économiques, sociétaux et environnementaux) **des entrepreneurs** dans les différents lieux de décision publics et privés.

Soutenir et accompagner le développement des entreprises et de leurs projets à toutes les étapes de leur vie.

Faire du levier « artisanal » l'une des principales clés de la mutation et du développement **des territoires.**

Transmettre les « bons » savoirs pour développer les compétences clés : apprentis, salariés demandeurs d'emploi...

NOTRE RAISON D'ÊTRE

FAIRE GRANDIR LES TERRITOIRES

FAIRE GRANDIR LES ENTREPRISES

FAIRE GRANDIR LES COMPÉTENCES

FAIRE GRANDIR LES TERRITOIRES

La CMA, un réseau d'avenir au service des territoires

Le développement, le maintien, la transformation de l'activité artisanale est un levier de dynamique économique essentiel et un facteur de cohésion sociale. La CMA Auvergne-Rhône-Alpes accompagne ce secteur d'activité majeur, dans une relation étroite avec les décideurs publics locaux, élus et cadres des collectivités territoriales.

FAIRE BATTRE LE CŒUR DE L'ARTISANAT DANS LES TERRITOIRES.

Le réseau de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes est mobilisé pour que le cœur de l'Artisanat continue de battre dans tous les territoires, dans chaque ville, dans chaque village, dans chaque campagne. Collectivités locales et territoriales, acteurs du développement local, nous pouvons vous être utiles sur cinq leviers stratégiques et opérationnels pour le devenir de nos bassins de vie.

1

Donner une information aux élus des collectivités sur les impacts de la crise du COVID pour leurs territoires et sur les atouts de l'Artisanat pour la relance.

2

Accompagner la création d'entreprises artisanales, simplifier leur implantation sur les territoires, favoriser l'adaptation de l'offre artisanale aux nouveaux besoins sociétaux.

3

Répondre à l'enjeu de l'artificialisation excessif des sols en définissant un plan régional qui requalifie les friches industrielles en zones artisanales, avec un allotissement adapté à la taille de ces entreprises.

4

Aider par un appui en ingénierie et dispositifs d'aides directes, les territoires dans leur diversité (villes, quartiers, rural/urbain...) : implantation de nouvelles activités artisanales, de multi-services, maintien du dernier commerce, transmission d'entreprises par anticipation du vieillissement du tissu artisanal.

5

Créer des dispositifs de soutien aux artisans et futurs artisans sur les territoires : aides directes, accompagnement au développement de l'entreprise sur les volets numériques, commerciaux, environnementaux, financiers, promotion de l'apprentissage...

Nous connaissons l'histoire, les femmes, les hommes, les identités, les projets, les spécificités des territoires où nous travaillons.

« Avec des implantations couvrant chaque espace de vie de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la CMA intervient dans une relation de proximité avec les écosystèmes locaux, entreprises, collectivité, institutions, associations... La CMA Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'une connaissance pointue des enjeux et des dynamiques territoriales auxquels les collectivités sont confrontées au quotidien. »

FAIRE GRANDIR LES ENTREPRISES

La CMA, un réseau d'experts au service des entreprises

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes inscrit son action dans une relation de proximité, pérenne et de confiance avec les entreprises artisanales. Son offre de services permet de les accompagner dans toutes les étapes et projets clés de leur activité : depuis la détection d'un projet, la création, le développement, jusqu'à la transmission de l'activité.

AU SERVICE DES ARTISANS, DANS LES BONS MOMENTS, ET DANS LA TEMPÊTE.

L'Artisanat doit relever de nombreux défis, au premier rang desquels la crise sanitaire et économique, mais aussi l'adaptation à un mode d'activité plus responsable vis-à-vis de l'environnement, plus digital dans la gestion de l'entreprise. Il doit également intégrer l'arrivée de néo-artisans souvent confrontés aux aléas du démarrage d'une nouvelle activité ainsi que le départ à la retraite de nombreux chefs d'entreprise. La CMA propose de s'appuyer sur un plan d'actions structuré autour de quatre thèmes majeurs.

1

Anticiper les mesures de sortie de crise avec des mesures adaptées

à l'Artisanat : prévoir des mesures de soutien financier de transition pour aider les entreprises à passer de la crise à l'après-crise (prêt, report d'échéance...). Diversifier les financements dédiés aux entreprises artisanales sur la base du succès du Prêt Auvergne-Rhône-Alpes à taux « 0 » à destination des artisans.

2

Créer un dispositif dédié à la création d'entreprises artisanales, en particulier pour la micro-entreprise

- représentant 70 % de la création d'entreprises en 2020 - pour « professionnaliser » les artisans créateurs. Ce dispositif a pour objectif de renforcer la pérennité et la qualité des entreprises et d'accroître l'effet levier sur le développement des territoires : développer un pack incluant « sécuriser ses démarches numériques », « être accompagné au démarrage », « valoriser son activité, créer son réseau ».

3

Mettre en œuvre un plan régional de transmission des entreprises artisanales pour éviter la perte de savoir-faire et prévoir des aides spécifiques à la transmission d'entreprises artisanales.

4

Afin d'accompagner la reprise d'activité des artisans d'art et des savoir-faire régionaux artisanaux (métiers de bouche par exemple) et les valoriser sur les territoires, créer des itinéraires, des routes, des circuits touristiques et gastronomiques...

Nous connaissons les particularités des entreprises artisanales. Nous avons et savons ce dont elles ont besoin, au bon moment.

« Le réseau des CMA Auvergne-Rhône-Alpes propose une offre globale de services qui permet aux artisans d'optimiser leur savoir-faire et la compétitivité de leur entreprise : stratégie, transition numérique et digitale, développement commercial et export, transition énergétique et écologique, accès au financement des projets d'investissement, innovation, gestion des ressources humaines... »

FAIRE GRANDIR LES COMPÉTENCES

La CMA, un organisme de formation certifié

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les jeunes et les personnes en reconversion ou en recherche d'emploi, exprimant le souhait de s'orienter vers un métier d'avenir, concret et durable, ou vers la création ou la reprise d'une entreprise artisanale. La CMA déploie aussi un panel de formations continues spécialement adaptées à l'entreprise artisanale.

SE FORMER, C'EST ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES CLÉS, C'EST INVESTIR SUR SOI.

L'Artisanat constitue un modèle remarquable et un levier décisif pour la sortie de crise économique et sanitaire liée à la Covid 19. Les activités artisanales sont utiles et essentielles, non délocalisables, créatrices d'emplois où les personnes peuvent acquérir des compétences dans le temps, progressivement, tout en étant rapidement opérationnelles. L'apprentissage de ces métiers doit être valorisé. La CMA propose cinq axes pour développer la formation initiale et continue dans l'Artisanat.

1

Orienter les jeunes et les publics éloigné de l'emploi vers les filières artisanales qui leur sont adaptées : qualité de formation par la transmission de savoir-faire, taux d'insertion vers l'emploi élevé...

2

Valoriser les métiers de l'Artisanat dans les collèges, les lycées et sur les territoires. Favoriser la découverte des métiers avec des interventions d'artisans, en lien avec l'Éducation Nationale.

3

Soutenir l'apprentissage dans les entreprises artisanales comme un levier primordial de la relance durable grâce aux politiques de compétence régionale : opportunités pour les jeunes, transmission des savoir-faire, attractivité.

4

Développer un dispositif régional dédié de formations à l'attention des artisans et des TPE.

5

Renforcer le rôle de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes, experte en matière d'apprentissage et de formation, dans :

- le pilotage des Centres de Formation des Apprentis à l'échelle régionale,
- l'élaboration des politiques régionales qui leur sont associés : politique jeunesse, mobilité, logement des jeunes...

Être chef d'entreprise artisanale aujourd'hui, c'est du savoir-faire, de la technique, mais aussi de plus en plus du savoir-être et du lien.

« Management & ressources humaines, comptabilité & gestion, langues, numérique, bureautique & informatique, commercial, techniques métiers, réglementaire, juridique et technique, création, transmission & reprise, formations diplômantes... La CMA Auvergne-Rhône-Alpes propose des formations spécialement conçues pour répondre aux besoins du chef d'entreprise artisanale, de son conjoint et de ses salariés. »

LA CMA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES C'EST :

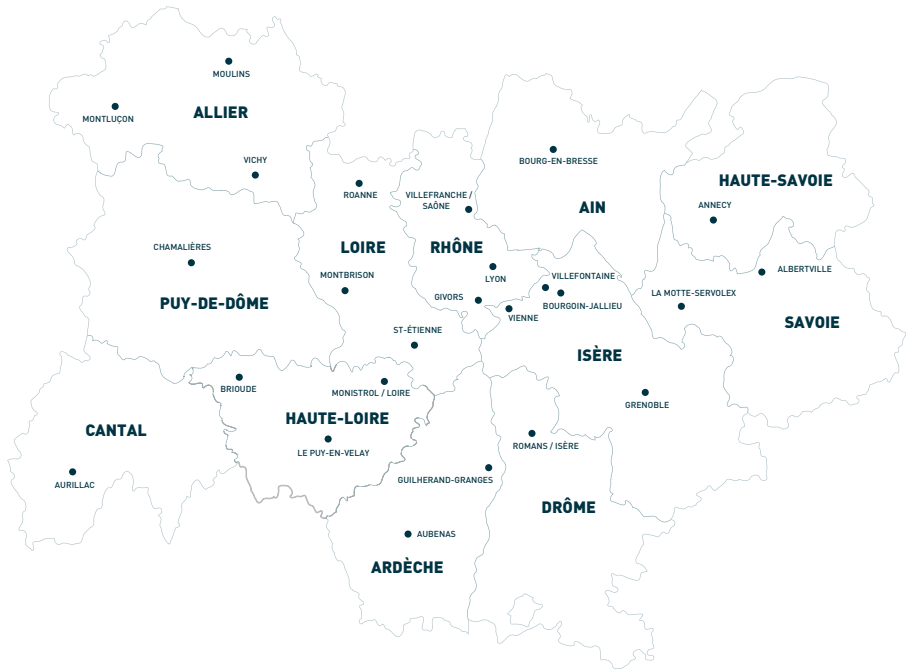
640 COLLABORATEURS PRÉSENTS DANS 26 SITES, AVEC 25 PERMANENCES
ET UN CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA)

96 ÉLUS DE PROXIMITÉ DANS 91 CONSEILS TERRITORIAUX
ET 31 COMMISSIONS TERRITORIALES

12 000 APPRENTIS FORMÉS PAR AN DANS NOS STRUCTURES DE FORMATION

24 000 APPRENTIS ACCUEILLIS DANS LES ENTREPRISES ARTISANALES

+ DE 400 000 HEURES/STAGIAIRES DISPENSÉES PAR LES CMA (JEUNES ET ADULTES)



LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT votre partenaire de proximité expert de tous vos projets

AIN
04 74 47 49 00
contact@cma-ain.fr

CANTAL
04 71 45 65 00
contact@cma-cantal.fr

LOIRE
04 77 92 38 00
contact@cma-loire.fr

RHÔNE
04 72 43 43 00
contact@cma-lyon.fr

ALLIER
04 70 46 20 20
contact@cma-allier.fr

DRÔME
04 75 48 72 00
contact@cma-drome.fr

HAUTE-LOIRE
04 71 02 34 56
contact@cma-hauteloire.fr

SAVOIE
04 79 69 94 00
contact@cma-savoie.fr

ARDÈCHE
04 75 07 54 00
contact@cma-ardeche.fr

ISÈRE
04 76 70 82 09
contact@cma-isere.fr

PUY-DE-DÔME
04 73 31 52 00
contact@cma-puydedome.fr

HAUTE-SAVOIE
04 50 23 92 22
contact@cma-74.fr